

Conseil Municipal du 13 Avril 2016

L'an *deux Mil Seize* le Treize du mois de Avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de Avril, sous la présidence de Monsieur *Jean Louis ROUX, Maire*.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **18**

Nombre de Conseillers Présents : 17

Nombre de Conseillers représentés : 3

Date de la convocation du Conseil Municipal : **7 Avril 2016 (affichée le 7 Avril 2016)**

Compte rendu de séance et extraits du registre des délibérations affichés le : **18 Avril 2016**

Étaient présents : Jean Louis ROUX, Alain FEUVRAIS, José RELION, Josiane CHAUVIN, Véronique RENIER, Ludovic GUERRIER, Mickael DUVAL, Emmanuel VERGER, Laëtitia BUREAU, Bruno LE LANN, Jacques PASSELANDE, Stanislas GENEVAIS, Laureen PRADINES, Guylaine ANGELLIAUME

Étaient absents excusés : Sophie DRACHE représentée par Jean Louis ROUX, Jérémie MONNIER représenté par Alain FEUVRAIS, Blandine RICOU représentée par Josiane CHAUVIN

Étaient absents : Emmanuel LEMESLE

Secrétaire de séance : Laureen PRADINES

M le Maire présente la démission de Monsieur Pascal HEGO de ses fonction de conseiller municipal.

Ordre du jour

Rapports des commissions Finances – Culture - Communication et Voirie

DELIBERATIONS

- DENOMINATION DES RUES ET NUMERO DE VOIRIE
- DENOMINATION IMMEUBLE RUE DE LA CHESNAIE « CENTRE PIERRE PERROIS »
- VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEMML POUR LES OPERATIONS D'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE (HORS SECTEURS D'HABITATION ET D'ACTIVITES) OPERATION 103.16-02 – CHEMIN BLEU II
- VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEMML POUR LES OPERATIONS DE REPARATION DU RESEAU DE L'ECLAIRAGE PUBLIC OPERATION 103.16-76 - AIRE DE RETOURNEMENT RUE D'ANJOU – REMPLACEMENT CANDELABRE HS N° 229-230
- VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEMML POUR LES OPERATIONS D'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (HORS SECTEURS D'HABITATION ET D'ACTIVITES) OPERATION 103.16-01 – RUE DE LA VERZEE

•

DIVERS

- Demande d'un emplacement pour un commerce ambulancier « barabonbons » sur la zone de loisirs été 2016
- installation du Skate Park
- RASED

Rapport de la Commission des Finances 24 mars 2016

José RELION présente le rapport de la commission des finances du 24 mars 2016

1 – Demandes de subvention complémentaires

2 – Bilan des TAP

3 – Validation des comptes administratifs 2015 et affectation des résultats 2015

4 – Validation des comptes de gestion 2015

5 – Propositions 2016 des budgets M14 – M49 – et budgets annexes

1 – Etude de demandes de subventions

Le Tennis de Table a fait une demande de subvention de 200 € au titre de la demande annuelle. Celle –ci était arrivée quelques temps après l'étude des subventions de décembre dernier.

Il a été rappelé que le club Noyant Combrée Pouancé Tennis de Table n'a plus son siège sur la commune.

Cependant, l'association propose des séances d'entraînement et des compétitions sur la commune.

4 adhérents font partis de l'association.

La commission propose 50 € de subvention (identique à l'an dernier).

Familles Rurales a fait une demande de subvention exceptionnelle afin de pouvoir proposer un Accueil de Loisirs sur la période du 16 au 26 août 2016. De plus, Familles Rurales souhaiterait anticiper la suppression de l'aide de la CAF en 2018. Familles Rurales n'a pas eu de réponse positive de la CCRPC concernant sa demande de subvention pour l'accueil du mois d'août *car les statuts de la communauté de communes ne prévoient pas de participation financière pour les ALSH des vacances d'été*, ainsi, ils nous font part de cette demande, soit : combler le déficit de 237,18 € et passer la dotation de la commune à 6 € (5 € aujourd'hui) par journée par enfant.

Pour information, 461 journées enfant ont été réalisées en 2015. Sur 44 familles, 27 familles sont de la commune.

La commission propose de combler le déficit et de passer à 5,50 € par journée par enfant afin de les aider dans leur démarche positive de proposer des activités sur la commune et qui fonctionnent de mieux en mieux. Il est rappelé qu'une grosse partie du travail est réalisé par des bénévoles et qu'il participe à l'activité jeunesse sur la commune.

Le cercle des Perreyeurs a fait une demande exceptionnelle de 40 € afin de financer des nouveaux jeux de clés. Reçu dernièrement, le bureau nous a fait part de ses difficultés financières et de l'obligation de se séparer de leur employé. Cette démarche devrait leur permettre de revenir rapidement à l'équilibre. Ce sont désormais les bénévoles qui réaliseront des permanences et de ce fait, l'association a besoin d'équiper en clés leurs bénévoles.

La commission propose de répondre favorablement et octroie 50 € (montant minimum).

Demande annuelle de **l'Arbre vert** pour une subvention de 500 €.

Afin d'aider cette association pour son travail de réinsertion, la commission propose de renouveler la subvention de l'an dernier, d'un montant de 220 €.

Le Groupement communal de défense des nuisibles sollicite une subvention complémentaire de 300 € pour poursuivre la lutte contre les choucas.

Le Conseil Municipal donne son accord pour allouer les dites subventions

2 – Présentation bilan TAP

Bilan 2015 - Accueils périscolaires

	Garderie	TAP	Ecole de sports	TOTAL
TOTAL CHARGES	31178,14	13197,80	7738,90	52114,84
TOTAL RECETTES	23753,40	8274,00	6345,18	38372,58
CHARGES RESTANTES POUR LA COMMUNE	7424,74	4923,80	1393,72	13742,26
Pourcentage de prise en charge	24%	37%	18%	26%

Le bilan qualitatif est positif, les activités proposées étant de qualité ainsi que l'organisation.

3 – Budgets annexes : résultats 2015 et prévisions 2016

Les recettes des budgets de fonctionnement des LOTISSEMENTS se font principalement grâce à la vente de terrains.

En 2015, aucune vente enregistrée.

Pour 2016:

Nous prévoyons 1 vente de terrain sur chaque lotissement.

1 de faite sur « le chemin bleu 2 » et une de programmée sur « la Fossaie 2 ».

Nous ne programmons pas plus, car en cas de non vente c'est le budget général qui devra rééquilibrer les dépenses.

Nous prévoyons 1 000 € de dépenses sur chaque budget de fonctionnement car de petits travaux peuvent être demandés. (pas de travaux réalisés en 2015)

Sauf pour le chemin bleu 2, réalisation de la voirie définitive (devis en attente) mais devrait être bénéficiaire.

1 - Bois Long

- Résultats de l'exercice 2015 :
Aucune opération uniquement la reprise de l'excédent et du déficit

Budget	Fonctionnement	Investissement
Résultat	+ 1 461.68 (*)	- 23 744.28

-22 282.60 (correspond aux travaux réalisés)

(*) remboursement raccordement réseau électrique M Motay en 2011

Depuis aucune opération sur ce budget

Budget 2016 :

Proposition → report du budget 2015

3 parcelles à vendre (environ 3437 m² x 31.50 €) 108 265.50 €

A terme ce budget doit présenter un excédent de 85 982.90 € somme qui serait reverser au budget général (si aucun travaux n'est réalisé)

Aucune réservation en cours

Section de fonctionnement 2016**Recettes**

Libellé	Montant	Explications
Vente de terrains aménagés	33 232.00	Vente 1 parcelle sur 3 parcelles

Dépenses

Libellé	Montant	Explications
Travaux	1 000.00	Travaux

Les opérations nouvelles inscrites sur la section de fonctionnement de ce budget dégagent + 32 232 €

2 - Fossaié 1

- Résultats de l'exercice 2015
Aucune opération uniquement la reprise de l'excédent et du déficit

Budget	Fonctionnement	Investissement
Résultat	- 29 339.67	- 32 765.10

- 62 104.77 (ce déficit est consécutif à l'actualisation du marché 70 000 €)

Budget 2016 :

Proposition → report du budget 2014

2 parcelles à vendre (environ 1897 m² x 31.50 €) 59 755.50 €

*donc un **déficit de 2 349.27** qui doit être pris en charge par le budget général*

Nous pourrions ajouter une parcelle d'environ 800 m² x 31.50 € = 25 200 €

Dans cette éventualité un excédent de 22 850.73 € somme qui serait reversée au budget général (si aucun travaux n'est réalisé)

Section de fonctionnement 2016**Recettes**

Libellé	Montant	Explications
Vente de terrains aménagés	24 000	Vente 1 parcelle

Dépenses

Libellé	Montant	Explications
Travaux	1 000.00	Travaux éventuels

Les opérations nouvelles inscrites sur la section de fonctionnement de ce budget dégagent + 23 000 €

3 - Chemin Bleu II

- Résultats de l'exercice 2015

Budget	Fonctionnement	Investissement
Résultat	+ 71 329.32	- 71 732.46

- 403.14

Budget 2015 :

Proposition →

4 parcelles à vendre (3707 m² x 31.50 €) 116 770.50 €

Cette somme sera affectée aux travaux de voirie définitive. Une actualisation du marché (compte tenu de la signature du marché en 2008 et la date de réalisation des travaux définitifs) exigera éventuellement une avance du budget général (en référence l'actualisation sur le lotissement de la Fossaie 1 était de 70 000 € en plus du coût des travaux)

Section de fonctionnement 2016

Recettes

Libellé	Montant	Explications
Vente de terrains aménagés	116 700	Vente des parcelles

Dépenses

Libellé	Montant	Explications
Travaux	116 700	Travaux voirie définitive

4 - Fossaie 2

- Résultats de l'exercice 2015

Budget	Fonctionnement	Investissement
Résultat	+ 8 144.66	- 91 197.39

Déficit cumulé - 83 052.73

Section de fonctionnement 2016

Dépenses

Libellé	Montant
Travaux VRD provisoire	1 000.00
Remb intérêts des emprunts	4 100.00
Remb emprunts	18 200.00

Dépenses nouvelles 23 300 + déficit 83 052.73 = 106 352.73 €uros

Recettes

Libellé	Montant
Vente de terrains aménagés	106 353

16 parcelles à vendre surface de 9087 m² x 37.085 € = 336 991.40 €

Aucune réservation actuellement

Les avances du budget général des années précédentes devront être remboursées dès les premières ventes de terrain

4 – Budgets M49 : résultats 2015 et prévisions 2016

Compte Administratif 2015

Section de Fonctionnement

DEPENSES	Voté 2015	Réalisé 2015
Prévision Budgétaire	126 402	89 787.24
RECETTES		
Prévision Budgétaire	126 402	130 173.13
Résultat de l'exercice		+ 40 385.89

Section Investissement

DEPENSES	Voté 2015	Réalisé 2015
Prévision Budgétaire	355 072	23 685.17
RECETTES		
Prévision Budgétaire	355 072	333 664.51
Résultat de l'exercice		+ 309 979.34

2 - Budget 2016

FONCTIONNEMENT

134 732 €

011 – Charges à caractère général	42 623
012 – Charges de personnel et frais assimilés	5 900
65 –Autres charges Gestion courante	300
042 –Opérations d'ordre	54 455
Autofinancement	31 454

134 732 €

70 – Produits des services	76 000.11
042- Opérations d'ordre	18 346
002 – Excédent 2014	40 385.89

INVESTISSEMENT

396 088 €

Dépenses d'équipement (Achat matériel et travaux sur réseaux EU)	126 700
Provisions dépenses	251 042
040 – Opérations d'ordre	18 346

396 088 €

Autofinancement	31 454
FCTVA	200
042 –Opérations d'ordre	54 455
Excédent 2015	309 979

5 – Résultats Budget M14 – et prévisions 2016

Compte Administratif 2015

Section de Fonctionnement

DEPENSES	Voté 2015	Réalisé 2015
Prévision Budgétaire	2 151 951	1 906 041.82
RECETTES		
Prévision Budgétaire	2 151 951	2 251 195.88
Résultat de l'exercice		+ 345 154.06

Section Investissement

DEPENSES	Voté 2015	Réalisé 2015
Prévision Budgétaire	976 394	333 812.28
RECETTES		
Prévision Budgétaire	976394	773 278.02
Résultat de l'exercice		+ 439 465.74

2 - Budget 2016

FONCTIONNEMENT

2 166 959 €

011 – Charges à caractère général	581 100
012 – Charges de personnel et frais assimilés	912 600
65 –Autres charges Gestion courante	266 110
014 – Atténuation de produits	75 300
66- Charges Financières	65 000
et provisions	8 700
042 –Opérations d'ordre	20 647
Autofinancement Brut	237 502

2 166 959 €

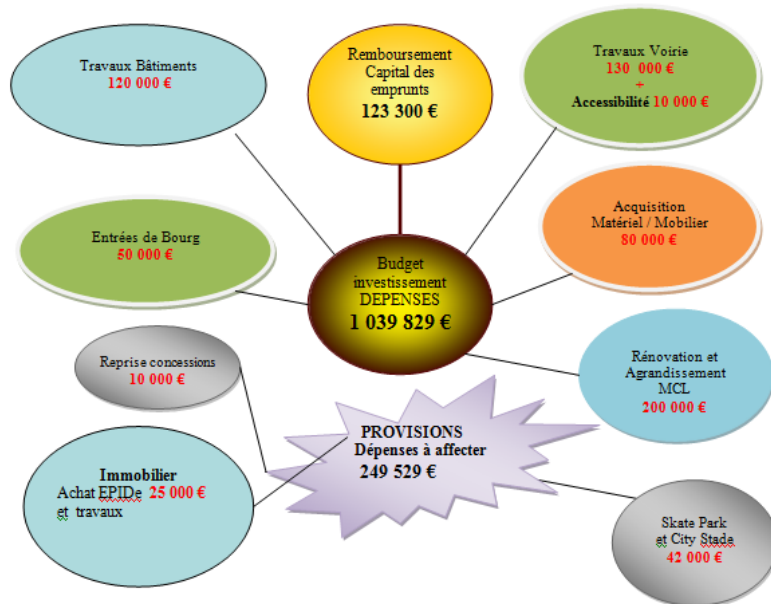
70 – Produits des services	119 500
73 – Impôts et Taxes	1 184 685
74 – Dotations / participations	779 274
75 – 77 - Autres produits gestion courante	45 000 + 8 000
013- Atténuation de charges	30 500

DEPENSES INVESTISSEMENT 2016

COMMISSION FINANCES
24 mars 2016

Envoyé conseillers le 16 mars

Prévisionnel
DEPENSES 2016



3 | Projet Commission Finances 24 mars 2016 (version 2) 16/03/2016

Travaux Bâtiments

Prévoir travaux accessibilité école OMBREE: 35 000 €
Hall d'accueil mairie : 3 300 €
Vestiaires foot Combrée : 40 000 €
Garage salle de la Prairie : 20 000 €
Carmi : 7 000 €
Réaménagement Bureau mairie : 10 000 €

Travaux Voirie

Eclairage ch des Hamonnières : 8 000 €
Travaux rue du Vert Coteau : 16 900 €
Travaux SIEMML P3 ombree (DCM 11 mars (5000 €) et 8 avril (11 700 €)
Extension EP (DCM févr 2015 = 1800 €)
Effacement EP (8 octobre 2014 = 5 500 €)
Total Siemml 50 000 € à continuer sur 2016
Rénovation EP 2016 : 9 000 €
Opération rue Val de Loire : 32 000 €
Opération rue de la Verzee : en attente chiffrage
Entrées de Bourg : 35 000 € x 2 = 70 000 €
Voie piétonne et vélos RD 281 = 15 000 €
Accessibilité voirie : 10 000 €

Travaux Sports

City Stade et Skate Park : 42 000 €

Acquisition matériel

Autres matériel :

- Matériel de sport (aspirateur 566.40)
- Panneaux lumineux 38 000 €
- Matériel de voirie (remplacement camion 10 320 €)
- Panneaux signalétique : 5 526.61 (rue de bretagne)
- Panneaux parcours de santé et orientation : 5 000 €
- Restaurant scolaire (chauffe plats) : 6 000 €
- Crédit scolaire : 2 300 €

Crédits d'investissements pour l'école publique.

L'an dernier, le crédit d'investissement pour l'école publique s'élevait à 2 300 €. Ce crédit peut également servir pour l'équipement informatique des écoles.

La commission propose de renouveler cette somme.

Il est rappelé que l'an dernier, la commune à financer en plus, la remise en état de la classe mobile pour un coût de 2 467,34 €.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition

Vote des taux d'imposition pour l'année 2016

La commission propose de ne pas augmenter les différents taux d'impositions car :

La gestion de la commune est bonne et montre des excédents.

Les bases d'imposition ont augmenté, ce qui génère automatiquement une hausse des recettes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

A l'unanimité

DÉCIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2016.

	TAUX	BASES NOTIFIÉES	PRODUITS ATTENDUS
Taxe d'habitation	13.19 %	2 295 000	302 711
Foncier bâti	20.73 %	2 265 000	469 535
Foncier non bâti	37.03 %	152 900	56 619
			828 865

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Maire ou son représentant pour assurer l'exécution de cette décision.

M le Maire est invité à quitter la salle du conseil.

Monsieur José RELION demande au conseil municipal de délibérer sur les comptes administratifs 2015

A l'unanimité des membres présents ont approuvé les comptes de gestion et administratifs 2015 et les budgets prévisionnels 2016

~~~~~

1 - Saison Piscine 2016 du 2 juillet au 31 août 2016

Recrutement pour la piscine MNS : Baptiste Raimbault

Agent chargé de l'entretien : Kévin RENIER

Agent d'accueil : Manon DALIFARD

| <b>Jours</b>    | <b>Matin</b>      | <b>Après Midi</b> |
|-----------------|-------------------|-------------------|
| <b>Lundi</b>    | Fermée            | Fermée            |
| <b>Mardi</b>    | Fermée            | 14 H 00 à 19 H 30 |
| <b>Mercredi</b> | Fermée            | 14 H 00 à 19 H 30 |
| <b>Jeudi</b>    | Fermée            | 14 H 00 à 19 H 30 |
| <b>Vendredi</b> | Fermée            | 14 H 00 à 19 H 30 |
| <b>Samedi</b>   | Fermée            | 14 H 00 à 19 H 30 |
| <b>Dimanche</b> | 10 H 00 à 13 H 00 | 14 H 00 à 19 h 00 |

## Tarifs piscine 2016

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
**DÉCIDE** de fixer les tarifs de la Piscine pour la saison 2016.

| Libellés                                                                   | Tarifs 2016 |                        |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------------|
|                                                                            | ADULTE      | ENFANT<br>(3 à 18 ans) |
| Entrée individuelle, le bain (1)                                           | 2.60 €      | 1.40 €                 |
| Carte d'abonnement, 12 baignades enfants (1)                               |             | 12.00 €                |
| Carte d'abonnement, 6 baignades adultes                                    | 12.50 €     |                        |
| Accompagnateur ou enfant en centre de vacances<br>ou âgé de moins de 5 ans | 1.00 €      | 1.00 €                 |

Les jeunes de moins de 18 ans, les apprentis, étudiants  
demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif)  
paieront le tarif enfant 1,40 €

**Pour la surveillance du plan d'eau**, deux candidats ont été reçus par José RELION.  
M Briot de la DDCS et l'association Socan de Candé ont été sollicités pour un avis. On attend leur  
appréciation.

### Rapport de la Commission Culture 8 mars 2016

Rapporteur : Josie Chauvin

#### **1. Mémoire de Combrée**

##### **Objectifs poursuivis par la commission :**

- Capitaliser la mémoire de Combrée,
- Partager cette mémoire avec les habitants au cours d'une exposition.

**Période à retenir** : les membres de la commission conviennent de cibler les récits sur une période allant de la fin de la première guerre mondiale aux années 60.

**Exemples de thèmes à aborder en fonction des souhaits des personnes rencontrées** : l'école, les commerces, l'agriculture, vie sociale autour de la mine, les transports, les loisirs, l'artisanat, les fêtes locales, les marchés, les deux guerres, la libération.

**Déroulement du projet :**

Les membres de la commission conviennent dans un premier temps de faire l'inventaire des personnes âgées de 90 ans et plus.

Dans un second temps, une personne pourrait être sollicitée pour conseiller la commission sur la démarche à suivre pour rencontrer et interroger les personnes âgées. Jean-Louis va en parler à un ami historien. Mickaël pense également à André Neau.

Les membres de la commission seraient favorables à confier la réalisation à un professionnel.

**2. Bal rock, disco...**

Sophie a rencontré de nouveau le directeur de l'école de musique pour l'avancement du projet.

La soirée est fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2016 à partir de 19h00 à la MCL.

Le groupe sera formé de 9 musiciens et de deux chanteurs. Deux techniciens interviendront également pour la sono et les lumières.

Le directeur de l'école de musique a également proposé une programmation. Différents styles de musique sont prévus pour plaire au plus grand nombre en privilégiant tout de même le rock. La programmation est prévue pour cinq heures.

Afin d'attirer le public, le directeur de l'école de musique propose de faire intervenir en première partie les classes chantantes de l'école. Les membres de la commission donnent leur accord sur cette proposition.

Il conseille également d'inviter les présidents d'associations et les CE de Combrée à un apéritif.

Le service culture du Pays Segréen proposera un visuel pour les affiches.

En ce qui concerne les boissons et la restauration, les membres de la commission proposent d'en parler aux comités des fêtes de Bel Air et de Combrée. Sophie prendra contact avec eux.

**3. Cinéma à Combrée**

Bruno a contacté la société Cin'étoile pour obtenir des devis. Pour une projection plein air, le coût est d'environ 2 600 euros. Pour une projection en salle, le coût est d'environ 2 300 euros.

Sophie a contacté le réseau balad' images de la fédération Familles Rurales.

Familles Rurales propose d'organiser différentes séances en salle dans l'année (pendant les vacances scolaires) pour un coût de 500 euros l'année. Différentes conditions sont à réunir : obtenir l'autorisation du Centre National de Cinématographie et trouver des bénévoles de Familles Rurales prêts à suivre la formation de projectionniste organisée par Familles Rurales.

Les membres de la commission sont intéressés par cette solution. Sophie va recontacter la fédération et Familles Rurales Combrée pour mettre en place ce projet.

## Rapport de la Commission Communication 31 mars 2016

Rapporteur : Laureen Pradines

Ordre du jour :

### Rubriques du prochain bulletin municipal

Les membres de la commission proposent d'intégrer dans le prochain bulletin municipal les rubriques notées dans le tableau en annexe.

La parution est prévue juste avant les vacances d'été.

Laurenn propose d'assurer la mise en page.

L'impression sera confiée à l'imprimerie de l'Oudon à Segré.

## Rapport de la Commission Voirie 13 mars 2016

1-Présentation est faite par Alain Feuvrais des résultats des consultations pour les travaux d'entretien de voirie 2016.

| Curage de fossé                                | Aviréenne<br>TTC | Guillet<br>TTC | TTC           |
|------------------------------------------------|------------------|----------------|---------------|
|                                                | 1 522,80 €       | 1 077,60 €     |               |
| <b>Reprofilage</b>                             | Aviréenne        | Hervé          | Groupe Pigeon |
|                                                | 11 976,00 €      | 16 860,00 €    | 12 096,00 €   |
| <b>Bi couche trottoir</b>                      | Aviréenne        | Chazé          | Groupe Pigeon |
|                                                |                  |                |               |
| <b>Enduits superficiels</b>                    | Hervé            | Chazé          | Groupe Pigeon |
|                                                | 13 629,00 €      | 9 735,00 €     | 10 903,20 €   |
| <b>Enrobé trottoir - parking</b>               | Hervé            | Chazé          | Groupe Pigeon |
| Préparation faite par S.T.                     | 24 222,60 €      | 19 665,00 €    | 23 980,26 €   |
| Préparation faite par Ent.                     | 37 207,80 €      | 32 885,71 €    | 37 552,20 €   |
| <b>enrobé rue<br/>perpendiculaire(invest.)</b> | Hervé            | Chazé          | Groupe Pigeon |
| Préparation faite par S.T.                     | 19 236,60 €      | 14 875,38 €    | 18 708,30 €   |
| Préparation faite par Ent.                     | 28 290,60 €      | 22 595,97 €    | 27 195,12 €   |
| <b>peinture routière</b>                       | Crépeau          | LSP            |               |
| peinture                                       | 4 735,80 €       | 4 359,00 €     |               |
| Thermo                                         | pas proposition  | 6 886,80 €     |               |

Mickaël Duval expose sa préférence pour conserver le falun sur les trottoirs autour de la salle des sports, afin d'avoir une harmonie de matériaux avec le groupe scolaire de l'Ombrée.

La préparation des travaux sera assurée par le service technique. Ce choix permet une économie de 20 941.30 € TTC.

Alain Feuvrais propose d'affecter cette enveloppe budgétaire à la réfection des trottoirs rue de la Roche Beaulieu (côté impair) et de la rue de la Chesnaie.

## 2 - Dépenses d'acquisition d'équipement de voirie pour les services techniques

| NATURE équipement                                 | FOURNISSEURS        | MONTANT TTC |
|---------------------------------------------------|---------------------|-------------|
| 1 Tronçonneuse d'élagage STHIL MS 201T35          | Agri Haut Anjou     | 618.00 €    |
| Découpeuse STHIL TS 420 D 350 Avec disque diamant | BJC Espace Emeraude | 1 176.00 €  |
| Souffleur à dos 63.3 cc 11.5 kg                   | BJC Espace Emeraude | 732.00 €    |
| Echenilloire                                      | Agri Haut Anjou     | 163.32 €    |
| Total                                             |                     | 2 689.32 €  |

## 3- Divers

Des miroirs pour sortie dangereuse ont été demandés : le premier près du cabinet vétérinaire et le second à la sortie d'une voie perpendiculaire à la rue de Bretagne, la commission propose de ne pas donner suite à ces demandes.

## Le Conseil Municipal approuve ces propositions

### DÉLIBÉRATIONS

#### DENOMINATION DES RUES ET NUMEROTATION DE VOIRIE

Monsieur Alain Feuvrais adjoint à l'urbanisme, informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la dénomination de deux rues et numérotation de maison.

Il est proposé de dénommer ces rues :

Rue des Perreyeurs (rue devant le Groupe Scolaire de l'Ombrée)

Rue Michel ALIGAND (rue devant le Cercle des Perreyeurs)

↳ Bruno Le Lann fait remarquer qu'aucune rue de l'agglomération de Bel Air ne porte le nom d'une femme. Le nom de Florence ARTHAUD est évoqué pour la rue devant l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

**DECIDE** de nommer les rues

Rue des Perreyeurs (rue devant le Groupe Scolaire de l'Ombrée)

Rue Michel ALIGAND (rue devant le Cercle des Perreyeurs)

**DECIDE** que l'immeuble cadastré section AH n° 69 portera le numéro de voirie : 31 Bis

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour assurer l'exécution de cette décision.

La présente délibération sera transmise aux services du cadastre.



#### **DENOMINATION IMMEUBLE RUE DE LA CHESNAIE « CENTRE PIERRE PERROIS »**

La commune de Combrée est propriétaire depuis 2 ans d'un ensemble immobilier rue de la Chesnaie. Ce local a été originellement construit pour accueillir les retraités domiciliés sur l'agglomération de Bel-Air, berceau des ardoisières. Cette installation faisait suite à un accord de 1974 entre le conseil municipal et la Société de Secours Minière de l'époque, elle aboutira en 1980 à la vente par la commune d'un terrain de 2674 m<sup>2</sup> pour le Franc symbolique.

Cet accord avait pour objectif la construction d'un foyer-club pour personnes âgées.

M le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer à cet ensemble immobilier le nom de « Centre Pierre PERROIS ».

Avec l'accord de sa famille, l'occasion est donnée au Conseil Municipal, de témoigner à Pierre PERROIS toute sa gratitude pour son implication et son dévouement dans la vie de la commune.

Pierre PERROIS est entré au conseil municipal de Combrée le 13 mars 1977, dès lors sans être nommé adjoint la gestion des finances de la commune lui a été confiée.

Sa profession d'agent comptable de la Société de Secours Minière de Bel Air, (il en deviendra le directeur,) le prédisposait à cette responsabilité.

Aux élections de 1983, Jules ALIGAND, Maire, lui confia le poste d'adjoint aux finances, qu'il va assurer pendant 12 années.

Son rôle ne se résumait pas seulement aux finances de la commune, il participait activement aux commissions municipales et extra- municipales. Il suivait de près les réalisations, notamment les travaux de la traverse de Bel Air qui ont duré deux années.

Toujours très juste dans son jugement, très apprécié de ses collaborateurs.

Il a attiré le respect de tous. Il mérite la reconnaissance de la commune pour son engagement au service des Combréens.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCORTE** de dénommer l'ensemble immobilier rue de la Chesnaie « Centre Pierre PERROIS »



#### **VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEMML POUR LES OPERATIONS D'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE (HORS SECTEURS D'HABITATION ET D'ACTIVITES) OPERATION 103.16-02 – CHEMIN BLEU II**

VU l'article L 5212-26 du CGCT,

VU la délibération du Comité Syndical du SIEMML en date du 10 Novembre 2015 décidant les conditions de mise en place des fonds de concours,

##### ARTICLE 1

La commune de COMBRÉE par délibération du Conseil Municipal en date du 13 avril 2016 décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEMML pour l'opération suivante :

✓ Extension de l'éclairage public (hors secteurs d'habitations et d'activités), Chemin Bleu II

|                                                  |           |      |
|--------------------------------------------------|-----------|------|
| ✓ Montant de la dépense                          | 25 488.30 | € HT |
| ✓ Taux du fonds de concours                      | 75 %      |      |
| ✓ Montant du fonds de concours à verser au SIEML | 19 116.22 | € HT |

Les modalités versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML le 10 Novembre 2015.

#### ARTICLE 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

#### ARTICLE 3

Le Maire de la commune de Combrée

Le Comptable de la commune de Combrée

Le Président du SIEML

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



### **VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPERATIONS DE REPARATION DU RESEAU DE L'ECLAIRAGE PUBLIC OPERATION 103.16-76 - AIRE DE RETOURNEMENT RUE D'ANJOU – REMPLACEMENT CANDELABRE HS N° 229-230**

VU l'article L 5212-26 du CGCT,

VU la délibération du Comité Syndical du SIEML en date du 10 Novembre 2015 décidant les conditions de mise en place des fonds de concours,

#### ARTICLE 1

La commune de COMBRÉE par délibération du Conseil Municipal en date du 13 avril 2016 décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour l'opération suivante :

✓ EP 103-16-76 : Aire de retournement rue d'Anjou – Remplacement candélabre HS N° 229-230 »

|                                                  |          |      |
|--------------------------------------------------|----------|------|
| ✓ Montant de la dépense                          | 1 526.30 | € HT |
| ✓ Taux du fonds de concours                      | 75 %     |      |
| ✓ Montant du fonds de concours à verser au SIEML | 1 144.73 | € HT |

Les modalités versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML le 10 Novembre 2015.

#### ARTICLE 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

## ARTICLE 3

Le Maire de la commune de Combrée

Le Comptable de la commune de Combrée

Le Président du SIEML

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



**VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPERATIONS D'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (HORS SECTEURS D'HABITATION ET D'ACTIVITES) OPERATION 103.16-01 – RUE DE LA VERZEE**

VU l'article L 5212-26 du CGCT,

VU la délibération du Comité Syndical du SIEML en date du 16 Juin 2015 décidant les conditions de mise en place des fonds de concours,

## ARTICLE 1

La commune de COMBRÉE par délibération du Conseil Municipal en date du 13 avril 2016 décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour l'opération suivante :

✓ Rénovation de l'éclairage public (hors secteurs d'habitations et d'activités) rue de la Verzée

|                                                  |                |
|--------------------------------------------------|----------------|
| ✓ Montant de la dépense                          | 26 749.68€ HT  |
| ✓ Taux du fonds de concours                      | 50 %           |
| ✓ Montant du fonds de concours à verser au SIEML | 13 374.84 € HT |

Les modalités versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML le 16 Juin 2015.

## ARTICLE 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

## ARTICLE 3

Le Maire de la commune de Combrée

Le Comptable de la commune de Combrée

Le Président du SIEML

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



**Avis du Conseil Municipal sur le projet de périmètre de fusion des communautés de communes de Segré, Pouancé-Combrée, Candé**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner d'avis sur le périmètre proposé.



## Divers

↳ Madame Josiane CHAUVIN présente la demande de Mme Emilie CHARTIER sollicitant un emplacement sur la zone de loisirs cet été.

Mme Chartier propose un Barabonbons (confiserie/glace/etc) et envisage de s'installer 2 week end en juin et les mercredis après midi en fonction du temps et 4 jours par semaine en juillet / août

*Un Droit de place (2.50 € pour 4 mètres d'étal) et les frais d'électricité (1€) par jour seront demandés.*

*Le Conseil Municipal donne son accord*

↳ José RELION informe l'assemblée que le Skate Park est installé, et les jeunes ont pris possession des lieux. Une inauguration avec les membres de la commission jeunes et le Conseil Municipal sera proposée.

↳ Par courrier les parents d'élèves de l'école de l'Ombree ont interpellé la commune sur la suppression du poste de RASED à la rentrée 2016/2017.

M le Maire présente le courrier adressé à l'Inspection d'Académie.

*« Madame,*

*Je viens vers vous pour obtenir quelques éclaircissements sur le poste de RASED de notre territoire.*

*Un collectif de parents d'élèves des écoles publiques de la partie EST de la circonscription de Segré vient d'interpeller leur Maire sur le devenir du poste de RASED intervenant sur notre secteur du Pouancéen. En effet, il semblerait que le départ en retraite de Monsieur Lépicié soit l'élément déclencheur de la suppression définitive de ce service sur nos écoles au profit des écoles de secteur du Lion d'Angers. Comme l'ensemble de mes collègues Maires, au-delà de l'inquiétude que suscite cette rumeur, je me permets de vous rappeler que les communes participent directement au financement de ce service (1,29€ par élève scolarisé dans nos écoles pour l'année 2015-2016). Je pense donc que nous pouvons légitimement être directement et clairement informés du devenir de ce poste et surtout de son éventuelle disparition.*

*Aussi je vous saurai gré de bien vouloir m'indiquer le plus rapidement possible et de façon précise la réalité sur le devenir de ce poste. Et si cela était avéré, les raisons de sa disparition, le dispositif de remplacement et enfin la véracité du transfert de ce poste vers le secteur du Lion d'Angers.*

*Madame l'inspectrice, est-il nécessaire de vous rappeler que les communes suppléent de plus en plus à la disparition des services publics dans nos communes? La dernière réforme sur les rythmes scolaires en est une parfaite illustration. Aussi il me paraît fondamentalement important que nous soyons directement associés à ce type de décision qui nous concerne au premier plan.*

*Certain que vous comprendrez la mesure de mon inquiétude et dans l'attente de réponses que j'espère rassurantes, recevez Madame l'expression, de mes salutations distinguées. »*

↳ Groupe de travail sur les locaux de l'Epide (Maire, Adjoints, Mickaël Duval, Bruno Le Lann, Ludovic Guerrier, Jacques Passelande). Laureen Pradines se joint au groupe de travail

Une réunion de travail est programmée le mardi 3 mai à 20h00

↳ Ludovic Guerrier souhaite connaître l'avancement du projet de la voie douce. Le Conseil Départemental doit présenter en juin la faisabilité du projet.

↳ Mickaël Duval demande quelle suite est donnée à la réunion privée du conseil municipal le 1<sup>er</sup> avril sur le projet des communes nouvelles et si une rencontre a eu lieu entre les 4 communes (Combrée, Le Tremblay, Bouillé-Ménard, Le Tremblay)

Réponse M le Maire : la communauté de communes continue de travailler sur ce dossier  
Les conseils municipaux devront se prononcer avant le 30 juin 2016  
La rencontre avec les quatre communes n'a pas eu lieu



Commission Affaires Sociales  
Commission Maisons Fleuries 25 avril à 18h30  
Conseil municipal 11 mai 2016

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée sans observation et ont signé les membres présents